

**INSTITUT DE MODELISATION EN NEUROSCIENCE ET COGNITION
D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

**APPEL A PROJETS : MOIS DE MASSE SALARIALE
2022**

OBJET DE L'APPEL

L'Institut NeuroMod de modélisation en neuroscience et cognition est le premier institut interdisciplinaire d'Université Côte d'Azur. Pour soutenir le développement de ses thématiques, l'Institut NeuroMod ouvre un appel à projet. A la différence de l'appel au fil de l'eau de l'institut, cet appel doit permettre aux équipes sélectionnées d'obtenir en particulier le financement de quelques mois de masse salariale en soutien à leur(s) projet(s). Le budget total affecté à cet appel représente 34 000 € maximum, moyennant les projets déposés sur notre AAP au fil de l'eau et encore en phase d'évaluation. Le comité scientifique de l'institut sélectionnera les projets sur la base d'un couple : CV de la personne à embaucher et projet interdisciplinaire de l'équipe.

RÈGLEMENT DE L'APPEL

ARTICLE 1 – CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- L'équipe d'accueil doit faire partie d'Université Côte d'Azur.
- Le présent appel peut servir à (1) un renouvellement de contrat ou (2) une création de poste.

ARTICLE 2 – CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- Le sujet doit être résolument interdisciplinaire sur les thématiques de l'institut : modélisation au sens large (mathématiques, physique, informatique, data science), neuroscience, et cognition.
- Qualité scientifique du projet présenté (enjeux, originalité, faisabilité technique prenant en compte la durée du contrat).
- Excellence du candidat

ARTICLE 3 – LISTE DES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER

Le dossier doit être rédigé en anglais ou en français.

Concernant le projet de recherche

- Présentation de 3 pages maximum incluant la bibliographie et précisant la faisabilité et les étapes clés du projet.
- Argumentaire d'une page maximum sur les enjeux du projet, son positionnement par rapport à l'Institut NeuroMod.
- Résumé du projet en une demi-page, précisant le domaine principal et le domaine secondaire.
- Lettre de recommandation du directeur du laboratoire ou de l'équipe qui aura la responsabilité d'accueillir la personne embauchée.
- Budget précis incluant les mois et salaire demandés (préciser l'indice de rémunération).

Concernant le candidat

- CV du candidat
- Lettre de motivation

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDÉRATION

ARTICLE 4 – COMITÉ DE SÉLECTION

Le conseil scientifique de l'Institut NeuroMod évaluera les dossiers. Il pourra se faire assister autant que de besoin par des spécialistes qui pourront rendre un avis éclairé sur chaque dossier.

ARTICLE 5 – CALENDRIER DE L'APPEL

- 18 octobre 2022 : Lancement de l'appel
- 18 novembre 2022 : Date limite d'envoi des dossiers
- Courant décembre 2022 : Evaluation des dossiers et sélection
- Entre janvier et décembre 2023 : Recrutement effectif (aucune embauche n'est possible au-delà de 2023).

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à la responsable administrative de l'institut : chloe.bourgeois@univ-cotedazur.fr

L'ensemble des documents demandés doivent être rassemblés et concaténés dans un seul fichier PDF dénommé selon le schéma : NOM du candidat_Prenom_neuromod_masse_salariale_2022.pdf



ARTICLE 7 – MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET DE FINANCEMENT

- Contrat à durée déterminée
- L'employeur sera Université Côte d'Azur.

ARTICLE 8 – CHANGEMENT DE SITUATION

Le cas échéant, il appartiendra à la personne recrutée de notifier tout changement de situation administrative qui pourrait intervenir pendant la durée de son contrat (notamment en cas de recrutement comme fonctionnaire).